

Programme de formation détaillé TECHNIQUES DE COUPES FEMME

Durée : 2 jours

1^{er} JOUR

1. Présentation
2. Apprendre à réaliser un diagnostic complet
3. Séparations, volumes
4. Effilages et piquetages
5. Pratique de plusieurs coupes sur cheveux longs, mi-longs et courts
6. Astuces et conseils pour gagner en temps, efficacité et assurance

Démonstrations et entraînement
sur modèles et/ou têtes malléables.

2^{ème} JOUR

1. Reprise des techniques apprises lors de la 1^{ère} journée
2. Coupes personnalisées
3. Coiffages associés

Démonstrations et entraînement
sur modèles et/ou têtes malléables.

4. Synthèse

OBJECTIFS :

- Savoir faire un diagnostic complet
- Etre capable de proposer une coupe adaptée à la cliente
- Perfectionner ses techniques de coupes femmes
- Gagner en rapidité et en assurance

NATURE DE LA FORMATION :

Adaptation et développement des compétences.

PUBLIC :

Professionnels de la coiffure souhaitant faire évoluer leurs compétences

PRE-REQUIS :

CAP Coiffure

EFFECTIF :

Groupe de 8 personnes maxi

DATES, HORAIRES ET LIEU :

selon planning



DUREE :

16 heures (2 jours x 8 h)

TARIF (à partir de) :

210 € nets de taxes/jour/pers.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

cf Conditions Générales de Vente

ENCADREMENT/INTERVENANT :

Corine CAPPELLI, formatrice intervenante en coiffure pour IMAGE CONSULTING, coiffeuse confirmée, nommée Hairdressing Awards, ex-Directrice artistique et Manager France et étranger.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE :

Formation en présentiel, opérationnelle, qui alterne apports théoriques et pratiques.
Matériel utilisé : matériel de coiffure, paperboard, documents papier remis au stagiaire en fin de formation. Entraînement sur modèle ou tête malléable.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION :

Pour chaque demi-journée de formation, une feuille de présence (état d'émargement) sera signée par le stagiaire et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

MOYENS D'EVALUATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION:

Pour permettre de contrôler si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action, l'évaluation du stagiaire s'effectuera au moyen d'une mise en situation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence et d'évaluation des acquis.